



HSL-30/m Lasure protection 3en1

Lasure de protection du bois, haut de gamme, solvantée, avec une efficacité accrue, réservée à l'usage professionnel.



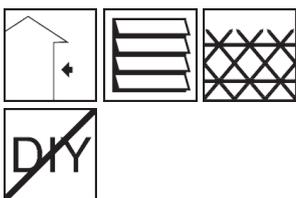
Teinte	Disponibilité					
	Nbre / palette	672	200	96	30	22
	Taille / Quantité	0,75 l	2,5 l	5 l	10 l	20 l
	Conditionnement	Seau métal				
	Emballage / Code	01	03	05	10	20
Art. n°						
HSL-30/mat						
incolore	7100	■	■	■	■	■
chêne clair (RC-365)	7101		■	■		■
pin (RC-270)	7102		■	■		■
mélèze (RC-260)	7103		■	■		■
chêne rustique (RC-360)	7104		■	■		■
teck (RC-545)	7105		■	■		■
acajou (RC-565)	7106		■	■		■
noyer (RC-660)	7107		■	■		■
palissandre (RC-720)	7108		■	■		■
gris argent (RC-970)	7109		■	■		■
blanc (RC-990)	7110		■	■		■
châtaigner (RC-555)	7111		■	■		■
gris graphite (FT-25416)	7112		■	■		■
gris platine (FT-26788)	7113		■	■		■
teinte spéciale	7114		■	■	■	■

Consommation

Préventif contre le bleuissement et la pourriture à 205 - 250 ml/m² en 2 étapes de travail au minimum
Les bois très denses ou rabotés sont moins absorbants, le cas échéant, une 3ème application sera nécessaire



Domaines d'utilisation



- Bois à l'extérieur
- Bois sans contact avec la terre, en classes d'emploi 2 et 3 selon EN 335-1.
- Eléments en bois de dimensions non stables: p. ex. palissades, charpentes, carports, bardages.
- Eléments en bois de stabilité dimensionnelle limitée: p. ex. volets brisés, planches profilées, chalets de jardin.
- Eléments en bois de dimensions stables (uniquement comme primaire): p. ex. portes et fenêtres.
- Primaire, application intermédiaire et finition
- Non adaptée pour l'application sur les sols à l'extérieur (terrasses, platelage, etc.)

Propriétés



- Lasure fine
- 3 en 1: Imprégnation, primaire et lasure
- Protection préventive contre l'humidité, les rayons UV, le pourrissement, le bleuissement, les moisissures, les algues et la guêpe du bois.
- Pénètre en profondeur
- Respirant



- Teintes éclatantes
- Ne s'écaille pas
- Application suivante sans ponçage préalable
- Incolore peut seulement être utilisé pour les éléments en bois qui ne sont pas directement exposés aux intempéries (bois protégé contre l'ensoleillement direct, les précipitations et le vent), vu que le produit ne protège pas le bois contre les rayons UV (grisaillement). Si on veut appliquer une couche incolore à l'extérieur (influence des intempéries), faut-il renouveler fréquemment l'application.
- Toutes les teintes peuvent être mélangées entre elles.

Données techniques

Liant	Résine d'acrylate
Densité (20°C)	Env. 0,87 g/cm ³
Viscosité	Env. 50 s ISO 2431/3 mm
Odeur	Solvantée, inodore après séchage
Degré de brillance	Mat

Les valeurs indiquées correspondent à des propriétés typiques du produit, et non à des spécifications contractuelles.

Informations complémentaires

➤ [Farbtonkarte](#)

Produits complémentaires

- [IG-10 Traitement bois IT* \(7144\)](#)
- [Induline SW-910 \(3777\)](#)
- [Lasure MSL-40/sm protection UV+ \(7240\)](#)

* Utiliser les produits biocides avec les précautions d'usage.
Avant utilisation, toujours lire l'étiquette et les informations produit!

Préparation

- Exigences concernant le support
Le support doit être propre, sec, exempt de graisse, de poussière, de toutes substances polluantes, et avoir été préparé dans les règles de l'art.
Eléments en bois de dimensions stables: Humidité du bois 11 - 15 %.
Eléments en bois de stabilité dimensionnelle limitée ou sans stabilité dimensionnelle: Humidité du bois max. 18%.
- Traitement préliminaire
Enlever complètement les anciennes couches de peinture (par ex. lasures épaisses ou peintures couvrantes), l'écorce, le liber et la saleté.
Éliminer les traces de résine, les nœuds fissurés ou désolidarisés, puis nettoyer avec le produit adapté (p. ex. Diluant & Nettoyant pour pinceaux).
Dans la mesure du possible, avant application, poncer les bois lisses, rabotés, puis dépoussiérer afin d'assurer une meilleure absorption.
Observer la fiche "BFS" n°18 "Revêtement sur bois et dérivés du bois à l'extérieur".

Mise en œuvre



Produit réservé à l'usage des professionnels!

- Conditions de mise en œuvre
Température du matériau, de l'environnement et du substrat : min. +5 °C à max. +30 °C.

Bien brasser le produit.
Application par un professionnel qualifié: A la brosse, par trempage ou aspersion, par pulvérisation uniquement en installation fermée.
Appliquer dans le sens des fibres.
Après séchage, procéder à la 2ème application.
Sur bois de chêne, une couche de fond incolore supplémentaire est recommandée.
Ne traiter les surfaces contiguës qu'avec des articles de même numéro de lot (mélanger au préalable les articles de lots différents), sinon de légères différences de couleur, de brillance et de structure peuvent apparaître.
Bien refermer les emballages entamés et les utiliser aussi rapidement que possible.

Informations de mise en œuvre



Contrôler la compatibilité avec le support, l'adhérence et la teinte par la réalisation préalable d'une surface test.
Avant d'appliquer un revêtement sur des bois et des matériaux à base de bois techniquement modifiés, il faut effectuer un essai de revêtement et un test d'adéquation pour la zone d'application souhaitée.
Pour l'application, ensuite, d'un autre produit de revêtement, il est recommandé de contrôler d'abord l'adhérence.
La couleur 'blanc' peut seulement être utilisée pour des supports qui ne sont pas directement exposés aux intempéries (sous-faces de toits) ou comme primaire.
En raison des différences de comportement de couverture entre les teintes de lasure blanches et pastel, l'aspect visuel peut varier en fonction du support. Il convient de vérifier au préalable si, dans certaines circonstances, des substances contenues dans le bois peuvent entraîner une décoloration de la couche de lasure.
En raison de la moindre protection contre les UV de ces teintes, il faut s'attendre à des intervalles d'entretien plus courts.
Afin de prendre en compte et de clarifier ces faits, une surface d'essai doit être réalisée au préalable pour garantir l'attente de la surface.
En présence d'un bois riche en substances décolorantes, p. ex. chêne, cèdre rouge, afzelia, séquoia, etc., la pluie



peut entraîner un lessivage de ses substances hydrosolubles, et provoquer ainsi des décolorations sur un enduit ou une maçonnerie de couleur claire.

Sceller les surfaces en bois de bout avec MSL-40/sm-Lasure couche intermédiaire UV+ dans la couleur appropriée (au moins 2 couches).

Couper les bois de bout inférieurs sur l'arrière pour créer un larmier.

À chaque application de lasure, la teinte s'intensifie et la brillance augmente.

■ Séchage

Recouvrable: après env. 12 heures

Valeurs pour une température de 20°C / une humidité relative de l'air de 65 %.

Une température basse, une faible circulation d'air et une humidité de l'air élevée retardent le séchage.

Malgré une surface sèche au toucher, les solvants très volatils peuvent encore - pendant plusieurs jours - laisser une impression de surface humide.

Cette propriété ne représente pas un défaut !

Une circulation d'air aussi importante que possible accélère l'évaporation de ces solvants.

■ Dilution

Prêt à l'emploi

Important

Sur bois de mélèze raboté et bois de conifère particulièrement riche en résine, tout particulièrement en présence de nœuds, coupe sur dosse et zones de bois tardif riche en résine, une adhérence réduite est possible, susceptible d'entraîner une altération de l'application par les intempéries. Compter alors avec des intervalles d'entretien plus courts / des rénovations plus fréquentes. Dans ce cas, le seul remède consiste en une exposition préalable aux intempéries ou en un ponçage très grossier (grain 80) du bois. Pour ces bois en finition "bois brut de sciage", compter avec des intervalles nettement plus longs entre deux entretiens / rénovations.

Conformément à l'état actuel de la technique (en Allemagne, notamment la norme DIN 68800-1 et -3), les mesures de protection du bois doivent également être planifiées à temps et avec soin sur les éléments de construction en bois non porteurs, en concertation avec toutes les parties impliquées dans la construction (architecte, maître d'ouvrage, exécutant des travaux) et en tenant compte des exigences juridiques et des conditions sur place. L'utilisation de produits biocides ("chimiques") de protection du bois doit donc toujours être indiquée de manière appropriée avant la vente ou faire l'objet d'un accord écrit préalable avec le client. Le non-respect de cette mesure peut entraîner des conflits spécifiques au pays et à la commande avec les exigences légales, les prescriptions normatives ou les systèmes de certification. Pour convenir d'une mesure de protection du bois par l'utilisation d'un produit biocide ("chimique") de protection du bois sur les éléments en bois à construire, le service technique de Remmers vous fournira volontiers, après consultation, un projet correspondant.

Tenir compte des réglementations relatives à la protection constructive du bois.

Ne pas utiliser sur des surfaces horizontales sans pente d'écoulement et sans rayon de bord, éviter l'accumulation d'humidité.

Outillage / Nettoyage des outils

Pinceau (en poils naturels), pinceau plât, bassin, installation d'asperion, machine de projection (fermée)



Aussitôt après utilisation, nettoyer les outils avec le Diluant V 101.

Éliminer les résidus de nettoyage conformément aux réglementations en vigueur.

Stockage / Tenue en stock

En emballage d'origine bien fermé, hors de portée des enfants, au frais au sec, à l'abri du soleil et du gel, dans des locaux bien aérés. Ne pas fumer dans l'entrepôt.



Sécurité / Réglementations

Pour plus de renseignements en matière de sécurité pendant le transport, de stockage et manipulation, d'élimination et d'écologie, consulter la fiche de données de sécurité en vigueur.

Mesures de premiers secours

Après inhalation:

Amener les sujets à l'air frais et les garder au calme

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Après contact avec la peau:

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Après contact avec les yeux:

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après ingestion:

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

Élimination



Important reste de produit: élimination en emballage d'origine conformément aux réglementations locales / nationales en vigueur. Donner les emballages parfaitement vides au recyclage. Ne pas éliminer avec les ordures ménagères. Ne pas verser le produit dans l'évier/ les égouts.

Code des déchets 03 02 02* composés organochlorés de protection du bois

Réglementation sur les produits biocides

Agents actifs:

100 g de produit contiennent 1,50 g butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle

Homologation n°:

FR-2019-0078

Directives relatives à la protection:

BP 1081 – Protection du bois préventive – mesures de base

BP 2081 – Agent de protection du bois: Brosse, rouleau, spatule, etc.

BP 2083 – Utilisation d'agents de protection du bois en installations ouvertes.

Les agents de protection du bois contiennent des substances actives biocides pour la protection du bois contre les parasites. Pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement, ils devront impérativement être utilisés conformément aux instructions d'utilisation et uniquement dans les domaines autorisés. Éviter tout contact inutile avec le produit. Un mauvais usage peut s'avérer nuisible pour la santé et l'environnement.

Ouvrir puis utiliser avec précaution.

Ne pas manger, boire ou fumer pendant le travail.

Maintenir à l'écart de toutes sources d'ignition, protéger des charges électrostatiques.

Avec l'air, les vapeurs peuvent créer un mélange explosif. Ne pas respirer les gaz / les vapeurs.

Lors de la mise en œuvre dans un atelier (utilisation professionnelle), veiller à maintenir une bonne aération.

En application sur les fenêtres et portes d'entrées, veiller à une bonne ventilation / aération à l'intérieur, maintenir ouvertes toutes les portes et fenêtres (ventilation croisée, renouvellement d'air minimum 5 h) et minimiser la durée du séjour dans la zone de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Ne pas utiliser sur le bois devant entrer en contact direct avec des denrées alimentaires ou du fourrage pour bétail.

Ne pas verser dans le sol, les cours d'eau ou les égouts.

L'application du produit - et l'utilisation du bois traité avec - à proximité directe d'eau superficielle n'est pas autorisée, l'écosystème aquatique pouvant en être altéré.

Mise en œuvre uniquement sur support imperméable. Le cas échéant, utiliser une protection adaptée (film, bâche).

Stocker les bois traités - jusqu'à complet séchage - sur support dur, imperméable. Les éventuels restes de produit répandus / égouttés du bois devront être recueillis pour être réutilisés ou éliminés.

Protéger l'environnement (terre, plantes, eaux) des éclaboussures de produit.

Ne pas utiliser le produit pour le traitement des surfaces en bois dans les salles de séjour, à l'exception des faces intérieures de fenêtres et portes.

Observer les informations données sur la fiche "Utilisation des agents de protection du bois" éditée par l'Association Industrielle all. de la Chimie du Bâtiment.

COV selon Directive Decopaint (2004/42/CE):

Limite européenne pour ce produit (cat. A/e): max. 400 g/l (2010).

Ce produit contient < 400 g/l COV.

VOC	
Kat.	A/e
2010:	400g/l
max.:	400g/l

Merci de noter que les données / informations ci-dessus ont été déterminées par la pratique ou en laboratoire; elles sont données sans engagement, à titre indicatif.

Elles représentent des informations d'ordre général, décrivent nos produits et informent sur leur utilisation et leur mise en œuvre.

En raison de la multitude / variété des conditions d'application, des matériaux utilisés et des chantiers, tous les cas individuels ne peuvent être pris en compte. Nous recommandons donc - en cas de doute - de procéder à des essais préalables ou de nous consulter.

Sauf si nous avons confirmé expressément par écrit la convenance spécifique ou les propriétés d'un produit pour un domaine d'utilisation bien précis, une information ou un conseil technique, même donné en toute bonne foi, reste sans engagement. Nos Conditions Générales de Vente et de Livraison s'appliquent systématiquement. Cette édition annule et remplace les précédentes.